



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service de l'eau et des
risques

Unité Police de l'eau et des
milieux aquatiques

Affaire suivie par :
Gaston DUPRET

☎ : 04.68.38.10.74
✉ : gaston.dupret
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 06 juillet 2020

Monsieur le Gérant,

Par courrier du 19 mai 2020, je vous ai adressé le récépissé de déclaration, au titre du code de l'environnement (eau et milieux aquatiques) concernant votre projet de lotissement Mas Roca 2 sur la commune de PERPIGNAN, dossier enregistré sous le numéro 66-2020-00105.

Je vous confirme que le récépissé n° 66-2020- 00105 délivré pour votre projet précité vaut accord de déclaration et que vous pouvez prendre toute mesure en vue d'engager cette opération.

Cette autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations, notamment de celles liées à l'urbanisme.

Je vous informe également qu'un exemplaire du dossier de déclaration, du récépissé et de la présente lettre sont transmis à la mairie de PERPIGNAN, pour communication à toute personne qui en ferait la demande et affichage du récépissé pendant un mois minimum.

Le récépissé sera mis à la disposition du public sur le site internet de l'État dans les Pyrénées-Orientales pendant un délai d'au moins six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer
Le Chef du service de l'eau et des risques

Nicolas RASSON

Monsieur le Gérant de la SARL
EURO IMMOBILIA PROMOTION
ZAC du Mas Balande - Route d'Elne
66000 PERPIGNAN

Téléphone / Télécopie :

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX
+33 (0)4.68.38.12.34 / +33 (0)4.68.38.11.29
horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Renseignements :

Internet : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
Courriel : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr